



# PAROLES DE BIBS

*Alain Mercier*  
06-70-96-07-73

## Refusons l'austérité !

L'austérité en France et en Europe n'est pas la solution à la crise. Au contraire, elle risque d'entraîner la récession.

Le Gouvernement décide de mesures dans le domaine social sans rencontrer, ni entendre les organisations syndicales. **Il fait porter les efforts sur les salariés, ce qui creuse les inégalités et plonge des milliers de familles dans les difficultés sociales.**

Après la taxe sur les complémentaires, les remboursements, l'instauration de forfaits et franchises, les ponctions sur le budget de l'assurance maladie, la diminution des prestations sociales, le Gouvernement s'en prend aux salariés malades, potentiellement "fraudeurs" et "responsables des déficits publics", en instaurant un jour de carence de plus dans le privé et un dans la Fonction Publique et en tentant d'opposer les uns aux autres.

Dans cette crise, le secteur privé a gâché beaucoup de ressources. Avec le chômage, les bas salaires, le sous-emploi, cela représente au bas mot, 80 milliards d'euros.

Mais à contrario, dernièrement au G20 à Cannes, la palme revient aux sponsors, l'heure est à l'austérité, mais au rendez-vous des puissants, le luxe et une banque s'affichaient en toute liberté. Tout le haut de gamme des plus riches patrons du G20 étaient présents : Dior, Hermès, Waterman, et Michelin, etc.....

On veut que le gouvernement et les patrons soient solidaires. La semaine de ce G20 a coûté 80 millions d'euros, **nos patrons ont donc les moyens de satisfaire nos revendications sur les salaires, l'emploi, la protection sociale, la pénibilité....**

**Il est grand temps d'agir avec de grandes mobilisations pour porter nos revendications.**

**Pour inverser ces mesures, il faut augmenter nos salaires et créer des emplois en CDI.**

**Déjà une date est prévue pour une action contre cette austérité :  
le 13 décembre. Ce n'est pas à nous salariés de payer la crise.**

## La vérité sur la protection sociale

### Indemnités maladie :

La France est très loin du record d'Europe des indemnités maladie qui lui coûtent 1,6 % de son PIB (Produit Intérieur Brut) selon l'OCDE. Ce chiffre atteint en effet 4,9 % en Norvège, 4,6 % aux Pays-Bas, 3,2 % en Suisse, 2,3 % au Royaume-Uni. Des chiffres qui viennent recouper une étude menée par deux chercheurs du CNRS en 2010, qui a montré qu'entre 1994 et 2001, le taux d'absence globale, pour raison de santé ou non, oscillait en France entre 10 et 11 %, contre 20 et 28 % au Danemark, 15 % au Royaume-Uni et 16 et 18 % aux Pays-Bas.

## Premier du hit-parade de la fraude : le travail non déclaré !

De source officielle, le travail non déclaré (au noir) est le premier poste de fraude fiscale. Celui-ci représente, selon l'INSEE, la bagatelle de 4,4 % du Produit Intérieur Brut (PIB), soit 55 milliards d'euros. Le manque à gagner pour la Sécu est considérable entre 9 et 15 milliards d'euros. Rappelons que le déficit de la Sécu s'établit, cette année, à 18,6 milliards d'euros.

## Accidents et maladies du travail, le patronat ne veut pas payer !

En théorie, les accidents du travail et les maladies provoqués par le travail sont couverts par la branche accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP) de la Sécurité Sociale, qui a comme particularité d'être financée uniquement par les cotisations patronales.

Dans les faits, une bonne partie de ces accidents et maladies professionnelles n'est pas déclarée comme tels et cela vient peser sur la branche maladie de la Sécu, financée, elle, par des cotisations salariales et patronales et par l'impôt.

La non déclaration est due à la fois à des pratiques patronales de camouflage des accidents du travail et à la limitation par le patronat de la liste des maladies pouvant être reconnues comme professionnelles.

**Ce type de pratiques est monnaie courante chez Michelin.**

## Exonération de cotisations patronales : UN TROU DE 30 MILLIARDS !

C'est une conquête majeure du patronat : l'exonération de cotisations sociales patronales est en hausse de 55 % depuis 2002. A elles seules, elles représentent près de 30 milliards d'euros de manque à gagner pour la Sécurité Sociale, soit bien plus que son déficit.

Au fil des ans, la liste des exonérations de charges, qui bénéficient principalement aux employeurs, ne cesse de s'allonger : sur l'apprentissage, l'emploi à domicile, les contrats aidés, allègements 35 heures.... Les allègements de cotisations sur les bas salaires (jusqu'à 1,6 fois le SMIC) constituent en effet la plus grosse part de ces dispositifs en hausse de 44 % depuis 2002.

***Si l'on rajoute les exonérations de charges sur les heures supplémentaires, l'ensemble représenterait quelques 800 000 emplois en plus !***

***Si l'on prend en compte les 172 milliards d'euros de niches fiscales, cela représenterait la création de 7 millions d'emplois.***

**Agissons tous ensemble pour :**

***Une augmentation de salaire (+350 €uros)***

***La reconnaissance de la pénibilité du travail, départ à 55 ans pour les postés***

***L'arrêt de la dégradation de nos conditions de travail, stress, blâmes...***

**Arrêt du travail le dimanche**

**La lutte pour les emplois, la retraite, les salaires etc...**

***En Décembre***

***du Vendredi 2 au Dimanche 4 Décembre***

***du Vendredi 9 au Dimanche 11 Décembre***

**Le Lundi 12 Décembre équipe: C, Mardi 13 équipes : A, B, C**

**Rassemblement devant la bourse du travail à 11 heure ,**

**manifestation jusqu'à la permanence de Nicolin**

**Equipe A, B et C : 1 heure à 8 heures de grève**